

# Accord du Candidat CompTIA

## 1. DÉFINITIONS

Aux fins du présent Accord, les termes définis dans cette section ont la signification suivante:

- 1.1. « Informations du Candidat » désigne toutes les informations vous concernant collectées par CompTIA ou tout Agent de CompTIA, y compris, sans s'y limiter, les informations d'enregistrement, les résultats et les notes d'examen, ainsi que toute autre information que vous soumettez dans le cadre de votre participation à un Programme CompTIA.
- 1.2. « Agents de CompTIA » désigne l'ensemble des centres d'examen, prestataires et autres fournisseurs de services autorisés par CompTIA et liés contractuellement à CompTIA pour fournir certains services relatifs à un Programme CompTIA.
- 1.3. La « certification CompTIA » désigne l'obtention d'un statut de certification pour un Programme CompTIA précis conformément aux exigences de CompTIA et sous réserve de l'acceptation des conditions du présent Accord.
- 1.4. « Programme CompTIA » désigne l'un des programmes de certification proposés par CompTIA.
- 1.5. « Matériel d'examen » désigne les examens de certification CompTIA et toutes les questions, consignes, réponses, solutions, feuilles de travail, schémas ou illustrations relatifs à ces examens, ainsi que tout document qui les accompagne.
- 1.6. Les « Marques » désignent l'ensemble des titres, marques commerciales, marques de service et/ou logos de CompTIA que CompTIA peut expressément désigner de temps à autre pour être utilisés en lien avec la certification CompTIA que vous avez obtenue. Le terme « Marques » n'inclut pas les autres titres, marques commerciales, marques de service ou logos de CompTIA.

## 2. INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

CompTIA et tous les agents de CompTIA peuvent collecter, enregistrer, transmettre, transférer, utiliser, fournir et autrement traiter les informations du candidat à des fins d'analyse, de recherche, de délivrance de certificats, de marketing ou à toute autre fin jugée nécessaire ou appropriée par CompTIA dans le cadre de tout programme CompTIA. CompTIA peut mettre à jour les conditions du présent accord de temps à autre sans vous en avertir.

Les informations du candidat peuvent être transmises ou transférées en dehors du pays ou de la région géographique dans lequel vous résidez ou dans lequel vous avez passé un examen de certification CompTIA. Vous êtes conscient(e) que les réglementations en matière de protection des données dans d'autres pays, y compris, sans s'y limiter, les États-Unis d'Amérique, peuvent ne pas correspondre entièrement à celles en vigueur dans votre région et offrir une protection moins efficace.

CompTIA traite vos données personnelles uniquement sur une base légale suffisante, conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Cette base légale peut être l'une des suivantes : l'exécution par CompTIA de ses obligations contractuelles envers vous; votre consentement; les intérêts légitimes; ou le respect par CompTIA de ses obligations légales. Vous reconnaissiez, acceptez et convenez de la [Politique de confidentialité de CompTIA](#).

Par la présente, vous autorisez CompTIA à divulguer votre nom, votre identifiant professionnel ou numéro de certification, ainsi que votre statut de réussite ou d'échec à toute certification CompTIA. Si vous avez obtenu une certification CompTIA, CompTIA est également autorisée à divulguer les examens de certification correspondants que vous avez réussis, la date d'obtention, ainsi que toute autre information permettant de vérifier votre certification CompTIA, à toute personne ou entité répondant à l'un des critères suivants : (I) la personne ou l'entité adresse une demande écrite à CompTIA concernant votre statut de certification, en y incluant votre nom et votre identifiant professionnel ou numéro de certification; ou (II) un tiers ayant payé vos frais d'examen, à condition que ce tiers vérifie votre code de bon (voucher).

### 3. CERTIFICATION COMPTIA

Votre certification CompTIA repose sur la réussite des examens de certification requis par CompTIA et sur votre conformité aux termes du présent Accord.

Pour avoir le droit d'utiliser l'une des Marques, vous devrez également conclure un accord distinct sur l'utilisation des logos avec CompTIA, après avoir réussi les examens de certification requis. Cet accord comporte des lignes directrices relatives à l'utilisation des Marques.

De plus, vous devez informer CompTIA, sans délai, de toute situation pouvant affecter votre capacité à continuer de satisfaire aux exigences de certification telles que définies dans les objectifs de certification. CompTIA peut modifier à tout moment un examen, les objectifs d'évaluation ou les exigences relatives à l'obtention ou au maintien d'une certification CompTIA. Il vous incombe de vous tenir au courant de ces modifications ainsi que des exigences à respecter pour maintenir votre certification CompTIA. Si des exigences de

certification CompTIA sont modifiées, CompTIA pourra résilier le présent Accord et votre certification CompTIA sans préavis, sauf si vous remplissez les exigences de certification continue applicables. En cas de retrait de votre certification, pour quelque raison que ce soit, vous devez cesser toute référence à un statut certifié par CompTIA et restituer tout certificat émis par CompTIA.

En conservant et en continuant à utiliser votre certification CompTIA, vous acceptez de respecter et d'être lié(e) par : (i) les politiques d'examen de certification publiées sur le site web de CompTIA, telles qu'elles peuvent être modifiées de temps à autre (« Politiques d'examen de certification »), (ii) le code d'éthique publié sur le site web de CompTIA, tel qu'il peut être modifié de temps à autre (« Code d'éthique »), et (iii) le présent Accord, tel qu'il peut être modifié de temps à autre (« Accord du candidat »). Dans la mesure où les politiques de CompTIA sont modifiées de manière substantielle, la politique en vigueur au moment où vous avez soumis vos informations personnelles à CompTIA s'appliquera généralement, sauf si vous donnez votre consentement à la nouvelle politique ou aux nouvelles politiques.

#### 4. EXAMENS PASSÉS À L'ÉTRANGER ET POLITIQUE DE CONDUITE DU CANDIDAT

**A. Examen à l'étranger.** Vous devez vous inscrire à votre examen en utilisant une adresse située dans le pays où vous résidez au moment de l'examen, et vous devez passer l'examen dans ce même pays. Le non-respect de cette exigence constitue une violation du présent Accord du candidat et peut entraîner des sanctions, incluant, sans s'y limiter, l'invalidation de toute certification obtenue. CompTIA se réserve le droit de demander une preuve que vous étiez physiquement en place sur le lieu (ex. : pays) correspondant à l'adresse utilisée pour l'inscription à l'examen (ex. : billet d'avion, tampon sur le passeport, etc.). Vous pouvez demander une autorisation pour passer l'examen dans un autre pays en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [examsecurity@comptia.org](mailto:examsecurity@comptia.org). Le personnel militaire doit utiliser l'adresse postale de leur base actuelle (base militaire ou autre). CompTIA et/ou son fournisseur de services de passation d'examen utilisent des moyens techniques et opérationnels pour déterminer votre emplacement au moment de l'examen. Si les informations recueillies ne correspondent pas au pays de votre adresse postale d'inscription, CompTIA se réserve le droit de remettre en question et/ou d'enquêter sur la validité de votre résultat d'examen, ce qui peut entraîner son invalidation.

**B. Ordinateur personnel.** Si vous passez l'examen à distance sous surveillance, vous devez utiliser votre propre ordinateur ainsi qu'une connexion Internet personnelle ou une connexion réseau locale.

**C. Remboursement de bons ou de services.** En cas de violation d'une quelconque disposition de la présente section 4, vous ne serez pas admissible à un remboursement de bon ou de services rendus par CompTIA.

**D. Obligation de signaler les supports de formation non autorisés.** Il vous incombe de signaler sans délai à CompTIA si vous constatez que vous avez été exposé·e à, avez eu accès à, ou avez utilisé des supports de formation non autorisés, y compris, sans s'y limiter, des vidages du cerveau, du contenu d'examen divulgué ou tout autre document contenant, en tout ou en partie, le contenu réel ou présumé d'un examen CompTIA, à tout moment avant, pendant ou après votre session d'examen. Cette obligation s'applique que l'exposition ou l'utilisation ait été intentionnelle ou accidentelle, ou si la nature de ces supports n'a été découverte qu'après votre session d'examen. Ne pas déclarer une telle exposition pourra être considéré comme une violation du présent Accord du candidat et pourra entraîner les sanctions prévues aux présentes.

**E. Conduite du candidat.** Vous ne devez participer à aucun acte de tricherie, de faille de sécurité, de mauvaise conduite ou à tout autre comportement susceptible de compromettre la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité de tout examen de certification CompTIA ou de toute certification CompTIA. Ces comportements comprennent, sans s'y limiter, les suivants :

- Divulguer le contenu réel de l'examen par quelque moyen que ce soit, y compris, sans s'y limiter, les publications en ligne, les groupes de préparation ou de discussion (formels ou informels), les salons de discussion, la reconstitution par mémorisation, les guides d'étude ou tout autre procédé.
- Copier, publier, vendre, proposer à la vente, distribuer de quelque manière que ce soit ou autrement transférer, modifier, créer des œuvres dérivées, rétroconcevoir, décompiler, désassembler ou traduire l'ensemble ou une partie d'un examen.
- Chercher à obtenir un accès non autorisé au contenu des examens, y compris en utilisant des ressources provenant de sites de « brain dumps » (sites de diffusion non autorisée de questions d'examen, avec ou sans réponses), ou toute autre publication non autorisée de contenu d'examen.
- Utiliser des certificats, relevés de notes ou autres documents ou supports électroniques falsifiés ou modifiés afin de falsifier votre statut de certification ou celui d'un autre individu.
- Sauf autorisation expresse des partenaires de livraison de tests ou de CompTIA, posséder dans la salle d'examen tout matériel ou équipement, notamment : téléphones portables, assistants numériques personnels (PDA), ordinateurs portables, téléavertisseurs ou tout autre appareil électronique, lunettes

intelligentes, montres, portefeuilles, sacs à dos, mallettes, sacs à main, chapeaux, clés de voiture, sacs, vestes, manteaux, livres, notes, papiers, documents, ou tout matériel d'écriture.

- Fournir de fausses informations, documents ou déclarations dans le but d'usurper une identité, de falsifier une adresse ou de faire passer le test par quelqu'un d'autre en votre nom.
- Provoquer toute forme de perturbation pendant l'examen.
- Retirer ou tenter de retirer du matériel d'examen (sous quelque format que ce soit) de la salle d'examen physique ou numérique.
- Altérer le fonctionnement de l'ordinateur du centre d'examen ou tenter de l'utiliser à des fins autres que la passation de l'examen CompTIA.
- Violer la politique de repassage d'examen de CompTIA.
- Donner, recevoir ou obtenir une assistance non autorisée pendant l'examen ou tenter de le faire.
- Tout comportement frauduleux détecté par une analyse statistique.
- Prendre des notes de quelque nature que ce soit dans les zones sécurisées du centre d'examen, sauf sur les supports fournis à cet effet par le centre.
- Ne pas respecter toute politique, procédure, règle ou instruction de CompTIA ou de son partenaire d'examen.
- Modifier ou falsifier les résultats d'un examen.
- Permettre à une autre personne ou à une organisation à laquelle vous ne participez pas activement d'utiliser vos titres de certification pour obtenir un emploi ou une promotion.
- Violer d'une quelconque manière les termes de l'Accord du candidat de CompTIA, les Politiques de l'examen de certification ou le Code de déontologie.
- Si vous passez un examen à distance, altérer le fonctionnement de votre ordinateur personnel ou de votre réseau privé, ou permettre à un logiciel non autorisé de fonctionner en arrière-plan qui tenterait d'exécuter une fonction autre que la passation d'un examen CompTIA ou toute autre action qui compromettrait l'intégrité de l'examen.
- Utiliser tout logiciel, programme ou application d'intelligence artificielle (IA) de quelque manière que ce soit pendant l'examen.
- Utiliser tout logiciel, programme ou application d'IA pour générer ou recréer l'examen.

## 5. ANALYSE FORENSIQUE DES DONNÉES

L'équipe de sécurité de CompTIA utilise l'analyse forensique des données comme base pour appliquer ses mesures de contrôle et prendre des décisions. Les certifications CompTIA

évaluent les compétences professionnelles à l'aide d'examens rigoureux, validés statistiquement. Les candidats qui démontrent leur maîtrise en obtenant une note de passage valide se voient délivrer une certification CompTIA. CompTIA procède à un suivi régulier et à des analyses statistiques, y compris des analyses forensiques des données. Si la validité d'un résultat est remise en question en raison d'anomalies statistiques relevées lors de l'analyse, CompTIA peut invalider le score du candidat concerné et l'en informer, en indiquant toute mesure applicable d'invalidation et/ou de suspension.

## **6. POLITIQUE DE REPRISE D'EXAMEN**

Si vous échouez à votre première tentative de réussite à un examen de certification CompTIA, aucun délai d'attente n'est requis entre la première (1re) et la deuxième (2e) tentative. Cependant, à partir de la troisième (3e) tentative et pour toute tentative subséquente, un délai d'attente de quatorze (14) jours calendaires est obligatoire à compter de la dernière tentative.

6.1. Si un candidat a réussi un examen (ou plusieurs examens) et a obtenu une certification, il ne peut pas reprendre ce même examen, avec le même code d'examen, sans l'autorisation préalable de CompTIA.

Par exemple :

- Si un candidat a réussi l'examen CompTIA Network+ version 5, il devra attendre la sortie d'une nouvelle version (par exemple, version 6) avant de pouvoir tenter une recertification.
- Si un candidat a réussi plusieurs examens pour obtenir la certification CompTIA A+ version 14, il devra attendre que la version 15 soit disponible pour se recertifier.

6.2. CompTIA peut, à l'occasion, offrir aux candidats la possibilité de passer un examen bêta. Chaque examen bêta ne peut être passé qu'une (1) seule fois par candidat. La participation aux examens bêta est également soumise à des politiques particulières précisées dans le cadre de ces programmes.

6.3. Tout examen passé en violation de cette politique sera invalide, et le candidat concerné pourra se voir imposer une période de suspension. En cas de récidive, le candidat pourra être définitivement exclu du programme de certification CompTIA.

6.4. Les candidats doivent payer les frais d'examen à chaque tentative. CompTIA n'offre aucune reprise d'examen gratuite ni aucune réduction sur les nouvelles tentatives.

## **7. VIOLATIONS**

CompTIA se réserve le droit d'examiner tous les aspects liés à la passation des examens afin de protéger l'intégrité du processus de certification. Tout candidat que CompTIA juge avoir enfreint les conditions du présent accord ou compromis la sécurité et l'intégrité du programme de certification CompTIA de quelque manière que ce soit pourra, selon la gravité de l'incident ou de la violation, se voir imposer les sanctions suivantes, si CompTIA l'estime justifié ou nécessaire :

- a) La révocation de la certification CompTIA liée à l'examen concerné, si elle a déjà été délivrée;
- b) La révocation de toutes les autres certifications CompTIA précédemment accordées au candidat;
- c) Être inadmissible à l'inscription et/ou à la planification de tout examen de certification CompTIA, et à la délivrance de toute certification CompTIA, pendant une période minimale de six (6) mois calendaires à compter de la date de la décision; et/ou
- d) Être passible de toute autre mesure appropriée, y compris de recours juridiques, que CompTIA jugera nécessaire ou appropriée pour faire respecter les termes du présent accord.

Si CompTIA conclut que vous avez enfreint les termes du présent Accord du candidat, vous recevrez un avis écrit détaillant les violations et les sanctions applicables. En plus de toute sanction applicable, vous reconnaissiez que CompTIA peut, à sa seule discrétion, partager vos informations de candidat avec des organismes tiers et/ou des autorités judiciaires, si cela est jugé approprié.

En cas de violation à grande échelle entraînant l'invalidation de multiples certifications au sein d'une même organisation ou d'un même employeur, CompTIA se réserve le droit de mener une enquête et de mettre en œuvre un processus personnalisé d'invalidation, adapté à la situation, afin de limiter les perturbations pour l'organisation ou l'employeur concernés.

## **8. CONFIDENTIALITÉ DES DOCUMENTS D'EXAMEN**

Les documents d'examen sont des contenus propriétaires, confidentiels et protégés par le droit d'auteur de CompTIA. Toute divulgation du contenu d'un examen de certification CompTIA est strictement interdite. Vous vous engagez à maintenir la confidentialité de tous les documents d'examen, et à ne pas divulguer, publier, reproduire, distribuer, afficher, ni retirer du centre d'examen l'ensemble ou une partie de ces documents. Toute infraction à la législation sur le droit d'auteur peut entraîner : des injonctions, des sanctions civiles, la confiscation des profits, des dommages-intérêts punitifs, et d'autres sanctions légales. CompTIA engagera toute action en justice nécessaire pour protéger ses droits si vous violez les dispositions de cette section ou toute loi applicable.

## **9. PROCÉDURE D'APPEL DU CANDIDAT**

Conformément à la [\*\*procédure d'appel du candidat\*\*](#) de CompTIA, un candidat peut soumettre une demande d'appel dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la réception d'un avis écrit de violations et des sanctions applicables de la part de CompTIA. Toute demande d'appel doit être formulée par écrit à l'aide du formulaire de demande d'appel du candidat et inclure les éléments suivants : (a) un exposé des motifs de l'appel, (b) les raisons pour lesquelles l'appel devrait être accepté, (c) l'ensemble des preuves justificatives. Aucune demande d'appel ne sera prise en compte après l'expiration de ce délai de trente (30) jours civils.

Si CompTIA détermine : (i) que la demande d'appel écrite du candidat a été soumise dans les délais prescrits; et (ii) que l'avis écrit des violations et des sanctions applicables demeure valide, CompTIA transmettra la demande d'appel ainsi que les documents justificatifs du candidat au Comité d'appel des candidats, composé de professionnels bénévoles du secteur, pour arbitrage contraignant. CompTIA nommera trois (3) membres du Comité d'appel des candidats pour former un panel d'arbitrage chargé d'examiner l'appel. Cette procédure d'appel ne couvre pas : (i) l'échec à un examen de certification CompTIA, (ii) les contestations portant sur des questions, réponses ou notes d'échec spécifiques à un examen, ou (iii) les sanctions imposées à la suite de l'application de techniques d'analyse forensique des données. Le comité d'arbitrage délibérera et statuera sur l'appel. Si le quorum est atteint lors de l'audience du comité d'arbitrage, la décision prise par la majorité des membres constituera la décision officielle du comité. La décision du comité d'arbitrage est finale et contraignante pour toutes les questions relatives à l'appel.

## **10. MARQUES**

Lors de l'obtention de votre certification CompTIA, CompTIA vous accorde une licence non exclusive, personnelle et non transférable pour utiliser les Marques comme suit : (a) vous pouvez utiliser les Marques uniquement sur des supports promotionnels, d'exposition et publicitaires afin de mettre en valeur votre certification CompTIA ou pour promouvoir vos produits ou services en lien avec votre certification CompTIA, et (b) vous devez mentionner le nom de la certification CompTIA obtenue suivi de « Certifié » (par exemple, Certifié A+). Toute autre utilisation des Marques par vous est strictement interdite. Vous ne pouvez utiliser les Marques associées à une certification CompTIA que si vous avez rempli toutes les exigences liées à cette certification et si CompTIA vous a fait savoir par écrit que vous avez obtenu ladite certification. Toute utilisation des Marques par vous doit respecter l'ensemble des exigences, directives et normes de contrôle de qualité établies ou modifiées ponctuellement par CompTIA.

Par ailleurs, CompTIA peut, à tout moment, modifier les Marques ou désigner de nouvelles Marques ou des Marques différentes à utiliser. Vous acceptez de ne pas incorporer de Marques, ni de variantes susceptibles de prêter à confusion, dans votre nom, votre nom commercial, ou dans le nom de tout produit ou service que vous proposez, ni dans aucun logo, nom, marque déposée, marque de service ou toute autre désignation commerciale ou de produit que vous utilisez. Vous vous engagez à ne déposer aucune demande d'enregistrement ou à ne revendiquer aucun droit sur une Marque ou toute autre désignation similaire susceptible d'être confondue avec une ou plusieurs des Marques. Vous ne devez en aucun cas faire une fausse déclaration concernant votre statut de certification CompTIA, vos qualifications, ni laisser entendre ou suggérer, directement ou indirectement, que CompTIA soutient, parraine ou recommande vos produits ou services. La licence qui vous est accordée en vertu du présent article est conditionnée au respect intégral des termes du présent Accord. Toute tentative de cession, de transfert ou de sous-licence de cette licence sera nulle et non avenue. Sous réserve de la licence limitée qui vous est accordée en vertu du présent article, CompTIA conserve tous les droits, titres et intérêts, y compris, sans s'y limiter, les droits de propriété intellectuelle et les droits sur les marques liés aux Marques. Cette licence limitée prend fin dès le retrait de votre certification, quelle qu'en soit la raison.

## **11. DURÉE ET RÉSILIATION**

Le présent Accord prend effet dès votre acceptation de ses conditions. Chaque partie peut y mettre fin, avec ou sans motif, en adressant à l'autre partie un préavis écrit d'au moins trente (30) jours calendaires. CompTIA peut également résilier le présent Accord avec un préavis de trente (30) jours calendaires si : (a) vous enfreignez une quelconque disposition du présent Accord et ne remédiez pas à cette infraction dans le délai de trente (30) jours; ou (b) vous ne respectez pas les exigences de maintien de certification CompTIA applicables, telles que définies ponctuellement par CompTIA. En outre, CompTIA se réserve le droit de résilier le présent Accord immédiatement, par notification, si : (a) une publicité ou toute autre information vous concernant, concernant vos produits ou services, ou votre utilisation des Marques, nuit à CompTIA, à sa réputation, ou à son image, ou porte atteinte à la valeur des Marques; ou (b) CompTIA détermine que vous avez enfreint un règlement, une politique ou une règle de CompTIA ou de tout centre de test agréé CompTIA en lien avec un examen de certification CompTIA. En cas de résiliation du présent Accord, CompTIA pourra révoquer votre ou vos certifications CompTIA et mettre fin aux licences et droits qui vous ont été accordés en vertu du présent Accord. Le présent article, ainsi que les articles 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13 et 14.4, survivront à la résiliation de cet Accord.

## **12. EXCLUSION DE GARANTIES; LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

COMPTIA NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE, RELATIVE À UNE CERTIFICATION COMPTIA OU AU PRÉSENT ACCORD, OU EN DÉCOULANT. COMPTIA EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE VIOLATION DES DROITS DE TIERS. COMPTIA NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE QUELQUE DOMMAGE INDIRECT, CONSÉCUTIF, ACCESSOIRE, PUNITIF OU PARTICULIER QUE CE SOIT DÉCOULANT D'UNE CERTIFICATION COMPTIA, DU PRÉSENT ACCORD, OU S'Y RAPPORTANT, OU ENCORE ENCOURUS D'UNE AUTRE MANIÈRE, QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UNE ACTION CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, MÊME SI COMPTIA A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITÉ DE COMPTIA À L'ÉGARD DE TOUT DOMMAGE, DANS LE CADRE DU PRÉSENT ACCORD, NE POURRA EN AUCUN CAS DÉPASSER LE MONTANT DES FRAIS D'EXAMEN QUE VOUS AVEZ EFFECTIVEMENT PAYÉS À COMPTIA. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ; DANS CE CAS, LES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER. ELLES S'APPLIQUERONT TOUTEFOIS DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI.

### **13. INDEMNISATION**

Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de dégager de toute responsabilité CompTIA ainsi que tous les représentants de CompTIA à l'égard de toute réclamation, tout dommage, toute responsabilité, tout coût ou toute dépense (y compris les honoraires raisonnables d'avocat) résultant, en tout ou en partie, de toute violation du présent accord de votre part, ou de toute blessure corporelle, responsabilité liée à un produit, dommage matériel ou autre réclamation causés, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par tout acte ou omission de votre part.

### **14. AUTRES DISPOSITIONS**

14.1. Successeurs et ayants droit. Le présent Accord lie les parties ainsi que leurs successeurs et ayants droit respectifs, et s'applique à leur bénéfice. Vous ne pouvez transférer ni céder aucune certification CompTIA, aucune licence qui vous est accordée en vertu du présent accord, ni aucun des droits qui en découlent. Toute tentative de transfert ou de cession sera nulle et non avenue.

14.2. Modifications. CompTIA peut réviser les conditions du présent accord à tout moment. En cas de révision, votre acceptation du nouvel accord peut être exigée pour maintenir votre certification CompTIA.

**14.3. Renonciation et divisibilité.** Aucune renonciation à une violation du présent accord ne constitue une renonciation à toute autre violation, présente ou future. Si une disposition du présent accord est jugée invalide, illégale ou inapplicable par un tribunal compétent, ladite disposition sera modifiée ou supprimée de manière à rendre l'Accord, tel que modifié, valide et applicable dans toute la mesure permise par la loi applicable.

**14.4. Réparation équitable.** CompTIA est en droit de demander une injonction ou toute autre mesure de redressement équitable pour prévenir ou limiter toute violation réelle ou potentielle des dispositions du présent accord, ainsi que le remboursement des honoraires raisonnables d'avocat engagés dans le cadre d'une telle action.

**14.5. Notifications.** Sauf indication contraire expresse dans le présent accord, toutes les notifications devront être faites par écrit ou envoyées par courriel. Les notifications vous concernant seront envoyées à la dernière adresse connue de CompTIA.

**14.6. Loi applicable.** Tout litige découlant du présent accord sera régi et interprété conformément aux lois des États-Unis d'Amérique et de l'État de l'Illinois.

**14.7. Langue de référence.** Le présent Accord est rédigé en anglais. Toute traduction du présent Accord dans une autre langue est fournie uniquement à titre de commodité et n'aura aucun caractère contraignant pour l'une ou l'autre des parties. En cas de conflit ou d'incohérence entre la version anglaise et toute version traduite du présent Accord, la version anglaise prévaudra et fera foi à toutes fins, y compris dans le cadre de tout litige, procédure ou action judiciaire.

Version 2025.08.18